

## ANNÉE LITURGIQUE ET CATÉCHÈSE

### 1 L'année liturgique, un principe d'organisation de la catéchèse

Nous sommes habitués, depuis la parution du *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* (TNOC), à considérer que l'année liturgique est l'un des quatre principes d'organisation de la catéchèse<sup>1</sup>. Pour rappel, ces quatre principes, ou quatre points de vue à partir desquels considérer la responsabilité catéchétique, sont un « cadre d'ensemble à partir duquel les mises en œuvre pourront se faire selon les capacités locales, sous la responsabilité de l'évêque diocésain » (TNOC p.69). En effet, « parce que les attentes sont différentes selon les personnes, parce que les situations sont aujourd'hui contrastées selon les diocèses et à l'intérieur des diocèses, parce que les moyens disponibles et les histoires locales appellent des rythmes différenciés dans le renouvellement de la pratique catéchétique, il est nécessaire aujourd'hui de dépasser une modalité unique de l'action catéchétique. » (TNOC p.70). La catéchèse ainsi est appelée à être :

- ordonnée à toutes les étapes de la vie ;
- organisée par lieux et regroupements de vie ;
- articulée à l'année liturgique ;
- proposée en réponse aux demandes sacramentelles.

Ces quatre axes ne sont bien sûr pas exclusifs, mais demandent au contraire à s'articuler selon diverses propositions catéchétiques. L'axe de l'année liturgique est un peu particulier, cependant : il peut à lui seul englober les quatre autres... c'est ce que nous allons essayer de voir dans ce *Catéfil*.

### 2 L'importance de l'année liturgique pour la catéchèse

Le *Directoire pour la catéchèse*<sup>2</sup> (DpC) de 2020 souligne à son tour l'importance de l'année liturgique pour la catéchèse : « Grâce à une participation consciente et active aux célébrations liturgiques, la catéchèse éduque à la compréhension de l'année liturgique, véritable maître de la foi et de la signification du dimanche, jour du Seigneur et de la communauté chrétienne. » (DpC §82). Le DpC fait plus que désigner l'année liturgique comme l'un des quatre principes d'organisation de la catéchèse : il la comprend comme un « véritable maître de la foi et de la signification du dimanche ». La catéchèse adossée à l'année liturgique fait bien plus que suivre le rythme de l'Eglise : elle permet de vivre, consciemment et activement, le cœur de la foi chrétienne, à savoir le mystère de la mort et de la résurrection du Christ.

Le DpC revient plusieurs fois sur l'année liturgique, relevant à chaque fois les riches apports que celle-ci offre à la catéchèse :

<sup>1</sup> CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, Bayard, Cerf, Fleurus-Mame, 2007.

<sup>2</sup> CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse*, Bayard, Cerf, Mame, 2020.

- suivre le rythme des célébrations de l'année liturgique est **une nourriture et une ouverture à la compréhension du mystère de Dieu pour ceux qui ne peuvent pas (encore) accéder à la catéchèse** : « La dimension mystagogique de la catéchèse ne se réduit pas, cependant, au seul approfondissement de l'initiation chrétienne *après* avoir reçu les sacrements, mais comprend également l'insertion dans la liturgie dominicale et dans les fêtes de l'année liturgique dont l'Eglise nourrit déjà les catéchumènes et les enfants baptisés bien avant que ceux-ci puissent recevoir l'Eucharistie ou accéder à une catéchèse organique et structurée. » (DpC §98). Ou encore : « La *petite enfance*, ou l'âge préscolaire, est un moment décisif de découverte de la réalité religieuse (...). Dans ce contexte, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la valorisation des principales fêtes de l'année liturgique (...). » (DpC §239)
- grâce à l'année liturgique, la catéchèse bénéficie d'**une clef d'interprétation des Ecritures** : « En rassemblant la foi des Pères de l'Eglise, la catéchèse et la liturgie ont façonné une façon particulière de lire et d'interpréter les Ecritures, qui conserve aujourd'hui encore sa valeur éclairante. Cela se caractérise par une présentation unifiée de la personne de Jésus à travers ses *mystères*, c'est-à-dire d'après les principaux événements de sa vie compris dans leur éternelle signification théologique et spirituelle. Ces mystères sont célébrés au cours des diverses fêtes de l'année liturgique et sont représentés dans les cycles iconographiques qui ornent de nombreuses églises. » (DpC §170)
- le rythme de l'année liturgique permet le rassemblement des familles et des générations, pour **vivre ensemble des expériences « immersives » du mystère pascal** : « La *catéchèse intergénérationnelle* prévoit que le chemin de la foi soit une expérience de formation non destinée à un âge particulier, mais partagée entre plusieurs générations au sein d'une famille ou d'une communauté, dans le sillage de l'année liturgique. » (DpC §232)

### 3 L'année liturgique : l'expression de la foi vécue

Le *Directoire pour la catéchèse* énumère cinq critères qui permettent « la maturité de la foi par le respect de l'itinéraire de chaque croyant » (§167-178) : le critère trinitaire et christologique, le critère historico-salvifique, le critère de la primauté de la grâce et de la beauté, le critère de l'ecclésialité, le critère de l'unité et de l'intégrité de la foi. Le quatrième critère nous dit que la Tradition « initie les croyants au mystère de la communion vécue » (§176), et souligne que « lorsque la catéchèse transmet le mystère du Christ, son message retentit de la foi de tout le Peuple de Dieu tout au long de l'histoire (...) En vérité, la foi de tous ceux qui croient et qui se laissent guider par l'Esprit Saint est présente dans la catéchèse ». Le TNOC rappelait la « force pédagogique [de l'année liturgique,] manifeste lorsque son itinéraire est suivi de manière régulière et continue » (p.88). En effet, vivre selon l'année liturgique, c'est entrer pleinement dans la vie de la foi.

Articuler la catéchèse à l'année liturgique va donc bien au-delà d'une question de dates (et souvent de complications administratives !) : c'est l'expression-même de la foi vécue, la « mise en expérience » de ce qu'annonce la catéchèse. La question de l'année liturgique devient d'autant plus importante que « les personnes participent aujourd'hui à la vie d'une communauté chrétienne de manière souvent épisodique. Et le rythme du calendrier chrétien est encore brouillé par le temps social du commerce ou des vacances scolaires. Le cycle des fêtes chrétiennes reste pourtant la partie la plus solide de la culture chrétienne, même pour les non-pratiquants. Il donne du sens et une direction au temps, dans l'éclatement des agendas et des horaires. » (TNOC p.87)

### 4 Année liturgique versus calendrier liturgique ?

Le TNOC met ici le doigt sur un inconscient de nos pratiques catéchétiques : nous avons bien trop souvent tendance à ne considérer l'année liturgique que comme un calendrier parmi d'autres, certes plus important

pour nous les chrétiens, mais qui ne sert qu'à marquer des dates particulières... ni plus ni moins, souvent, qu'un outil culturel. Nous déplorons que les enfants ou les jeunes ne savent plus situer les fêtes chrétiennes, qu'ils en ignorent le contenu, que pour eux le « pont de l'Ascension » est un ouvrage architectural... cela est bien sûr regrettable, mais ne dit que peu de choses en fait de l'année liturgique, que nous réduisons bien souvent à des faits intéressants mais un peu anecdotiques, telles les questions de couleurs, d'*Alleluia* chanté ou non...

L'erreur bien souvent est peut-être de confondre « année liturgique » et « calendrier liturgique », le deuxième étant simplement l'itinéraire de la première ; le calendrier liturgique nous parle de l'année liturgique comme la carte de géographie nous montre le territoire : c'est utile, mais loin d'être suffisant ! Une analogie un peu osée peut nous aider à comprendre le rapport entre *année* et *calendrier* liturgiques : la façon dont on interprète les premiers chapitres de la Genèse. On le sait et le répète souvent en catéchèse, les débuts de la Genèse ne veulent pas décrire la façon dont le monde a été créé, mais exprimer le sens de la Création, par laquelle Dieu nous montre son amour. Il en va de même pour l'année liturgique : elle ne prétend pas mesurer le temps (ça, c'est le rôle du calendrier), mais en dire le sens profond : le temps de Dieu transfigure le temps et les activités des hommes.

Caler la catéchèse sur l'année liturgique, ne signifie ainsi pas d'abord que l'on adopte un calendrier particulier, de décembre à novembre, mais que l'on cherche à révéler quel est le sens profond du temps, vécu avec Dieu, en suivant les jalons d'un itinéraire proposé par le calendrier liturgique. Si la Création nous permet d'entrer dans la méditation de l'amour de Dieu qui fait irruption dans le temps, l'année liturgique nous permet d'entrer dans la dynamique de Dieu qui se donne à travers le temps et nous rappelle qu'il y a une porosité entre le temps de Dieu et celui des hommes : la vie éternelle est déjà présente dans la vie ici-bas.

Le cœur de cette dynamique, c'est la Vigile pascale (cœur également de l'année liturgique) : le chrétien y reçoit et y dépose sa vie ; il y fait mémoire afin de voir s'ouvrir un avenir. Et chaque dimanche vient nous rappeler, alors que nous faisons mémoire de la mort et de la résurrection du Christ, que le temps du chrétien n'est pas « juste » le temps linéaire du calendrier, mais un temps « pulsé » par la mort et la résurrection du Christ, comme le cœur envoie le sang dans notre corps et le reçoit pour le purifier. Hélène Bricout<sup>3</sup> le dit en ces termes :

« Le mystère pascal est une réalité dont l'ampleur et la profondeur nous échappent, et nous échapperont toujours. Malgré la relative simplicité de son énoncé – le Christ est venu, il est mort, il est ressuscité, il reviendra dans la gloire – ses implications théologiques et spirituelles dépassent ce que notre entendement nous permet de saisir. Pourtant, l'Eglise n'a jamais cessé de vouloir aider les fidèles à approfondir ce mystère afin d'en vivre. Parmi les moyens qu'elle a progressivement mis en œuvre au cours de son histoire, figure l'année liturgique : en inscrivant dans un cycle annuel les différents aspects du mystère pascal, elle en permettait une assimilation par séquences, sans jamais cependant perdre de vue l'unité de l'ensemble. [En déployant tout le mystère du Christ pendant le cycle de l'année, elle vise à] célébrer l'ensemble du mystère, mais en réfractant sa trop forte densité à travers des fêtes et des temps particularisés qui en célèbrent successivement les moments et les éléments essentiels. »

En mettant en œuvre les rites du baptême, le catéchuménat des adultes nous montre le sens profond du temps vécu selon l'année liturgique : un passage « en Christ », une expérience pascale qui structure la vie de foi... et la vie tout entière. Par son décalage avec l'année civile, l'année liturgique nous dit que l'horizon de la

<sup>3</sup> Hélène BRICOUT, « L'année liturgique, un éclairage historique », <https://liturgie.catholique.fr/annee-liturgique/4601-l-annee-liturgique-un-eclairage/> (consultation le 06.12.2021)

vie terrestre, au-delà des (légitimes) préoccupations profanes, est le Royaume : l'accomplissement en plénitude du mystère pascal.

## 5 Un peu d'histoire : quizz sur l'année liturgique

Une fois n'est pas coutume, nous allons vous proposer un petit quizz<sup>4</sup>. Vous trouverez bien sûr les réponses aux questions en dernière page de ce *Catéfil*.

### ① **Les premières communautés chrétiennes ont très rapidement vu naître l'année liturgique. Il s'agissait pour elles de se démarquer du calendrier julien imposé dans l'Empire romain.**

- **vrai**                      On ne prenait cependant pas en compte encore le temps de la naissance de Jésus. L'année liturgique commençait donc le dimanche de Pâques, avec la Résurrection du Christ.
- **faux**                        Le rythme des premières communautés chrétiennes était hebdomadaire, avec un axe dominical. Chaque dimanche, c'est la totalité du mystère du Christ mort et ressuscité qui était célébré par le rassemblement ecclésial et l'eucharistie. Les Actes de Apôtres, notamment, nous renseignent à ce sujet.
- **on ne sait pas**        Nous n'avons aucune indication fiable sur la façon dont vivaient les premières communautés chrétiennes.

### ② **Remettez les quelques éléments proposés ci-dessous dans l'ordre chronologique de leur inscription dans l'année liturgique.**

- la fête de tous les saints
- l'Eglise décide de retenir l'usage qui consiste à célébrer Pâques en rapport avec la fête lunaire de la Pâque juive, soit le dimanche qui suit la première lune après l'équinoxe de printemps (notre usage actuel)
- la fête de Noël
- certaines fêtes de la Vierge Marie et des saints
- la fête de Pâques
- la fête de la Transfiguration du Seigneur

### ③ **La fête du Christ Roi**

Célébrée le 34<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire (dernier dimanche de l'année liturgique) depuis 1969, cette fête a été instituée en 1925 par le pape Pie XI. Dans un contexte de réaction de l'Eglise à la sécularisation et à la déchristianisation des sociétés occidentales, elle voulait rappeler que toutes les nations devaient obéir aux lois du Christ.

- **vrai**
- **faux**

---

<sup>4</sup> Ce quizz est largement inspiré de l'article d'Hélène BRICOUT cité ci-dessus.

**④ La Fête-Dieu,**

Instituée au XIII<sup>ème</sup> siècle, cette fête est contemporaine des grandes synthèses théologiques sur l'eucharistie (en particulier celle de Thomas d'Aquin). Comme les fidèles ne communiaient presque plus, il a été nécessaire de réaffirmer et préserver, par une fête spéciale accompagnée de rites développés (élévation et exposition du Saint-Sacrement, procession), le caractère central de l'eucharistie dans la foi chrétienne.

● vrai

● faux

**⑤ La vigile pascale a été célébrée sans interruption depuis le III<sup>ème</sup> siècle.**

● vrai

● faux

Fabienne Gapany, décembre 2021

① **faux**

② L'essentiel de l'année liturgique est fixé au VIII<sup>ème</sup> siècle.

Bien sûr, la fête de Pâques est célébrée dès les origines, puisque, dans les premières communautés chrétiennes, chaque dimanche était la commémoration du Christ mort et ressuscité (pour nous aussi, du reste !).

**La fête de Pâques** proprement dite apparaît au cours du II<sup>ème</sup> siècle ; à partir d'elle se constitue le cycle pascal : le *triduum* d'abord et la « cinquantaine joyeuse », puis le temps du Carême. La fête de Pâques fut d'abord un long dimanche de cinquante jours, période qui peu à peu sera morcelée en célébrations individualisées : Ascension et Pentecôte. Dans l'Eglise primitive du reste, le temps du néophytat des baptisés de Pâques (le temps de la catéchèse mystagogique qui permet aux nouveaux baptisés de mieux approfondir la vie divine) prenait fin au terme de ce long dimanche de cinquante jours.

**La date de Pâques** était fixée selon deux traditions différentes. La tradition la plus répandue, en rapport avec le calendrier lunaire juif, sera retenue par le Concile de Nicée en 325, qui l'étend à l'ensemble des Eglises chrétiennes, afin de manifester l'unité de la foi à une époque où les développements des hérésies était grand.

Si l'essentiel des fêtes liturgiques est venu d'Orient, et en particulier de Jérusalem, **la fête de Noël** nous vient d'Occident, où elle apparaît au début du IV<sup>ème</sup> siècle ; après avoir atteint Antioche (fin du IV<sup>ème</sup> siècle), elle s'étend peu à peu à l'Orient. On y commémorait le 6 janvier la naissance du Christ ; c'est cet événement que commémore aujourd'hui encore la fête de l'Epiphanie en Orient. Ces diverses traditions liturgiques illustrent bien l'impossibilité pour une seule tradition de rendre totalement compte de la richesse du mystère du Christ.

**La fête de la Transfiguration** est connue en Orient depuis le V<sup>ème</sup> siècle. **La fête de la Nativité de la Vierge** (8 septembre) a été inscrite au calendrier romain au VII<sup>ème</sup> siècle, par le pape Serge Ier, qui institue également **la fête de la Dormition de la Vierge** (que nous connaissons en Occident sous le nom d'Assomption). Certaines fêtes mariales sont bien plus tardives, telle la fête de la Conception de la Vierge (8 décembre / elle deviendra, après la promulgation du dogme par Pie IX en 1854, la fête de l'Immaculée Conception) instituée par Sixte IV au XV<sup>ème</sup> siècle.

Si une fête honorant tous les martyrs est attestée dans les Eglises orientales dès le IV<sup>ème</sup> siècle et à Rome dès le V<sup>ème</sup> (fixée dans les deux cas au dimanche après la Pentecôte), **la fête de la Toussaint** est apparue en Angleterre au VIII<sup>ème</sup> siècle. Vers 835, le pape Grégoire IV décrète qu'elle doit être célébrée dans toute la chrétienté, le 1<sup>er</sup> novembre.

③ **vrai**

④ **vrai**

⑤ **faux**

L'épicentre de l'année liturgique est constitué par le *Triduum pascal*, qui célèbre le mystère pascal dans son entier ; tout le reste de l'année le déploie en s'attachant à l'une ou l'autre de ses facettes, tenant compte par là des limites de la capacité humaine à entrer dans le mystère. Aucune fête liturgique ne se comprend donc sans son référent pascal, même les fêtes des saints, puisque l'Eglise « proclame le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui »

(constitution *Sacrosanctum Concilium* §104). C'est cette vive conscience qui a amené le pape Pie XII à promulguer la restauration de la vigile pascale en 1951, puis celle de la semaine sainte en 1955.

« *Veillée* (vigile) provient du latin *vigilia* qui signifie "rester éveillé, ne pas dormir". *Pascal(e)* vient de l'hébreu *Pessah* qui indique un "passage" et rappelle la fête juive : la libération des esclaves hébreux d'Égypte par le passage de la Mer des Joncs. Cette fête a été célébrée par Jésus avec ses disciples avant de mourir, événement que les chrétiens commémorent dans chaque eucharistie. Jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle, Pâques [...] est marquée solennellement par la veillée que l'on appelle "vigile pascale" ou "vigile de Pâques" qui symbolise Jésus ressuscité. Cette célébration est l'aboutissement du *Triduum Pascal* qui conclut la semaine sainte et comprend le jeudi saint : la messe de la Cène, le vendredi saint : la commémoration de la mort du Christ, le samedi saint : la commémoration du temps qu'il a passé au tombeau jusqu'au dimanche, fête de sa résurrection. A partir du IV<sup>ème</sup> siècle, après que Sainte Héléne, mère de l'empereur Constantin, ait redécouvert le calvaire et le saint sépulcre à Jérusalem, la veillée pascale y perd de son importance à cause de fidèles qui revivaient les derniers jours de la vie du Christ par des scènes vivantes comme la procession des rameaux, la Passion, et l'adoration de la croix au Golgotha. A Rome par contre, les commémorations étaient plus intériorisées : temps de prières, chants, lectures bibliques, sans oublier la célébration du dernier repas du Seigneur. Progressivement, Rome a imité Jérusalem dans ses rites plus extérieurs. [Au VIII<sup>ème</sup> siècle, la vigile pascale est avancée au samedi soir ; au XII<sup>ème</sup> siècle, au samedi matin :] la nuit pascale devient le samedi saint en matinée, une pré-célébration du dimanche de Pâques. Quelques siècles plus tard, le 9 février 1951, le pape Pie XII, réformateur, promulgue le *Dominicae Resurrectionis vigiliam* afin de revivifier chez les fidèles le sens de la vigile pascale en restaurant les us et coutumes liturgiques comme aux premiers siècles de la chrétienté. [La vigile doit être fixée de telle façon qu'elle se déroule entièrement de nuit, entre le coucher du soleil le samedi soir et son lever le dimanche matin.] »

(<https://www.lejourduseigneur.com/fetes-chretiennes/la-vigile-pascale>)

Si vous voulez tout savoir, ou presque, sur la semaine sainte et les fêtes de l'Église, rendez-vous ici :

<https://cybercure.fr/les-fetes-de-l-eglise/>